



Mâcon, le 3 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centre national pour le développement du sport (CNDS) 2014 en Saône-et-Loire

822 798 euros d'aides aux associations sportives

La vocation du centre national pour le développement du sport (CNDS) consiste à soutenir la pratique sportive pour tous et à corriger les inégalités d'accès au sport. Les projets financés doivent inciter à une pratique sportive régulière en club, en veillant à la qualité de l'offre proposée, qu'il s'agisse des conditions de sécurité, d'encadrement et de la démarche éducative mise en place.

Le CNDS soutient prioritairement les actions s'adressant aux personnes en situation de handicap, aux jeunes filles et femmes, aux publics socialement défavorisés et se déroulant sur les territoires classés en zone urbaine sensible et en zone de revitalisation rurale.

Chaque année, les dossiers de demande de subvention sont étudiés par la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) en concertation avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS). **En 2014, 233 clubs et comités sportifs ont été attributaires d'une aide pour leur fonctionnement.**

Il est à noter que :

- 20 % des 822 798 € disponibles ont été consacrés au financement d'emplois à durée indéterminée pour 24 professionnels encadrant ou développant leur pratique sportive ;
- 17 associations (2 en basket, 1 boxe, 1 canoë kayak, 2 cyclisme, 4 football, 1 haltérophilie, 1 judo, 1 rugby, 3 tennis, 1 multisports UFOLEP) implantées en zone de revitalisation rurale ont été soutenues ;
- 117 200 € ont été apportés à 32 associations (3 athlétisme, 3 aviron, 1 basket, 2 clubs alpin français, 1 danse, 1 escrime, 3 football, 1 multisports FSCF, 1 full contact, 3 gymnastique, 1 gymnastique volontaire, 2 handball, 2 judo, 2 karaté, 3 lutte, 2 rugby, 1 sport boules) intervenant dans des quartiers de la politique de la ville ;
- 20 associations (1 athlétisme, 3 basket, 1 cyclisme, 1 échec, 1 escrime, 1 full contact, 1 multisports FSCF, 1 gymnastique, 3 handball, 2 lutte, 1 tennis, 1 tennis de table, 3 multisports UFOLEP) ont participé aux animations sportives mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et éducatifs.

Pour rappel, le montant de la dotation du CNDS était de 790 953 euros en 2012 et de 822 798 euros en 2013.

Nous vous remercions pour l'écho que vous en ferez dans vos médias.



Contacts :

- Service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 81 58 / 80 64 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr

regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter <https://twitter.com/Prefet71>

Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)